



Transfert/abandon des missions fiscales (TMF) :

La DG censure l'IGF & aggrave les dégâts !



Impact national actualisé (x2 en 2 mois) : l'hécatombe (32 → 76 services) !

Conformément au revendicatif des personnels et à la mobilisation nationale du 10 mars 2022, SOLIDAIRES est la seule organisation à avoir refusé de signer le 04/04/2022 l'accord d'accompagnement du transfert / abandon des missions fiscales (TMF).

Cet accord « de compétitivité » troque 1000 emplois douaniers contre 40 €/mois sur la paye des agents...

Pour les signataires, l'accord est protecteur. L'expérience prouve le contraire : en moins de 2 mois, la liste des services concernés par des restructurations a plus que doublé :

- 32 services le 25/05 ;
- 76 services le 06/07/2022 (cf notre préalable) !



Dégâts par service : la censure érigée en mode de gestion !!

Plusieurs exigences, exprimées par SOLIDAIRES voilà des mois (et années), sont rejetées :

Le bilan des transferts déjà engagés : RIEN !

→ Ni sur l'impact budgétaire (sur recettes de l'État et des Collectivités).

→ Ni sur les impacts en matière d'emplois : ni pour 2019, ni pour 2020.

L'impact service par service : « pas encore », donc RIEN !

→ Il n'y a aucune volumétrie, par services, des postes *substantiellement concernés* par le TMF. Zéro visibilité sur le processus réel de transfert (dont le périmètre de compétences) !

→ Après relances de SOLIDAIRES, la DG indique qu'une transmission sera faite en septembre...

le rapport d'audit de l'IGF (Inspection générale des Finances) : RIEN !

→ La DG censure sa diffusion à la représentation du personnel, indiquant vouloir nous transmettre des éléments « dans leur globalité » (via un rapport conjoint DGDDI-DGFIP).



Vote : pas d'opposition par certaines organisations = caution !?!

Le vote sur ce point est à l'image de précédentes contre-réformes, supprimant des dizaines de services et des centaines de postes : la « haute » administration peut bénéficier du soutien/relais de délégations syndicales.

CONTRE :

→ SOLIDAIRES vote contre le pré-impact du TMF (*double explication : sur le fond nous sommes opposés au principe même du transfert des missions fiscales ; sur la méthode, nous contestons la rétention d'informations sur la volumétrie par service*).

→ Ont aussi voté contre : CGT, UNSA.

Abstention :

→ CFDT-CFTC

(explication : il y a des éléments de flou),

→ USD-FO (explication : satisfecit sur l'intégration de revendications, mais incertitudes)

Décision : validation !

Puisqu'il n'y a pas eu de vote CONTRE unanime de la part des représentants du personnel, ce point est clos. Le pré-impact du TMF ne sera pas rediscuté dans le cadre d'une reconvoquection du CTR.

Pour les collègues, usagers, et la Collectivité, SOLIDAIRES continuera de combattre l'inacceptable, c'est l'essence de notre syndicalisme !

Montreuil, le 6 juillet 2022